

Guide éditorial pour les Coups d'œil

1. Objectif et public cible

Les "Coup d'œil" de l'Observatoire des droits de la personne de l'Université de Montréal sont des articles clairs et accessibles, axés sur les droits de la personne, souvent en lien avec l'Asie du Sud-Est. Rédigés dans une optique de vulgarisation scientifique, ils visent à informer et à sensibiliser un large public, incluant étudiants, chercheurs et professionnels.

2. Contenu et thématiques

Les "Coup d'œil" peuvent aborder une large gamme de sujets liés aux droits humains, notamment :

- Droits des minorités
- Justice internationale
- Droits des réfugiés et des migrants
- Politiques nationales et internationales affectant les droits humains
- Études de cas contemporaines, souvent centrées sur l'Asie du Sud-Est
- Vulgarisation scientifique de concepts complexes

3. Style et ton

- **Langue** : Utiliser un langage clair, concis et accessible. Éviter le jargon académique complexe sans explication.
- **Ton** : Adopter un ton informatif et engageant, mais toujours objectif et respectueux.

4. Structure

- **Titre** : Doit être accrocheur et refléter clairement le sujet de l'article.
- **Introduction** : Présenter le sujet et son importance. Inclure une thèse ou un point central clair.
- **Développement** : Organiser les idées de manière logique et cohérente. Utiliser des sous-titres pour structurer le texte.
- **Conclusion** : Résumer les points principaux et réaffirmer la thèse. Proposer des pistes de réflexion ou d'action.
- **Présentation** : Ajouter une courte présentation de vous-même. (Qu'elles études vous faites, qu'elles sont vos domaines d'études, etc.)

5. Recherche et sources

- **Fiabilité** : Utiliser des sources académiques et des données récentes et fiables. Éviter les sources non vérifiées.
- **Citations** : Citer selon le style chicago (auteur-date)
- **Originalité** : Assurer que le contenu est original et ne plagie pas d'autres travaux.
- **Illustrations** : Il est nécessaire de fournir des photos correctement référencées pour illustrer les propos de l'article.

6. Longueur

Les "Coup d'œil" doivent compter un minimum de 2000 mots, sauf indication contraire.

7. Révision et soumission

- **Relecture** : Relire attentivement pour corriger les fautes de grammaire, d'orthographe et de typographie.
- **Format** : Soumettre les articles en format Word (.docx) ou PDF.
- **Évaluation** : Tous les "Coup d'œil" seront révisés par un des directeurs et un membre aviseur de l'ODP avant publication. Des retours et des demandes de révision peuvent être émis.

8. Éthique et responsabilité

- **Objectivité** : Maintenir une approche objective et éviter les jugements personnels.
- **Respect** : Respecter la dignité et les droits des individus mentionnés dans les articles.
- **Transparence** : Déclarer tout conflit d'intérêt potentiel.